

DIRECTION DE LA DEMOCRATIE, DES CITOYEN.NE.S ET DES TERRITOIRES

Service Politique de la Ville

2023 DDCT 68 - Fonds de Participation des Habitant.e.s (FPH) dans les quartiers populaires - Subventions de fonctionnement (85 800 euros) à 11 associations

EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

Le Contrat de Ville parisien pour la période 2015-2020, voté par le Conseil de Paris du 16 mars 2015 et prorogé jusqu'en 2023, est en cours de renouvellement. Un nouveau contrat de ville devrait être finalisé en avril 2024 pour un passage au conseil de Paris en juin 2024.

Dans le même temps, la Ville proposera, au travers d'un Pacte, une approche d'intervention volontariste à une échelle plus large, celle des Quartiers populaires.

Pour l'heure, le décret n° 2023-1314 du 28 décembre 2023, venant modifier la liste des quartiers prioritaires de la politique de la ville dans les départements métropolitains, fixe la liste des nouveaux quartiers prioritaires de la Ville de Paris (QPV) à compter du 1er janvier 2024.

À travers ce contrat, la Ville de Paris, l'État, la Caf de Paris, la Caisse des Dépôts et Consignations, les bailleurs sociaux, l'Académie de Paris, l'Agence Régionale de Santé d'Ile de France, la Préfecture de Police, le Parquet de Paris, Pôle Emploi Paris, la Mission locale de Paris et l'EPEC se sont engagés à mettre en œuvre et à soutenir des actions concourant à l'amélioration des conditions de vie des habitants des quartiers populaires et à la réduction des inégalités territoriales.

La participation citoyenne et le soutien aux initiatives des habitantes et habitants constituent un engagement important de ce Contrat de Ville et une priorité pour la Ville de Paris, soucieuse de s'appuyer sur les dynamiques territoriales et citoyennes, en particulier dans les quartiers populaires. Depuis 2002, elle finance ainsi des Fonds de participation des habitants (FPH) pour favoriser et soutenir l'engagement citoyen. Le développement de ces FPH dans l'ensemble des quartiers prioritaires résulte d'un important travail de mobilisation conduit par les équipes de développement local, en lien avec les Mairies d'arrondissement.

Les Fonds de participation des habitants permettent de soutenir financièrement des petits projets ponctuels, menés par des habitants, des collectifs d'habitants ou de petites associations, contribuant au renforcement du lien social et du mieux vivre ensemble. Ces FPH proposent un mode de financement souple et rapide pour des projets à faible coût. Géré par des associations, le soutien aux projets est décidé sur la base d'un travail local collégial.

La nature des projets soutenus peut être diverse, à condition qu'ils favorisent les échanges et le lien social dans le quartier : manifestations culturelles et sportives, actions de gestion urbaine de proximité, ateliers artistiques, sorties familiales, fêtes, repas de quartier... Les initiatives financées s'inscrivent pleinement dans les objectifs généraux de la politique de la ville.

Le FPH bénéficie aujourd'hui d'une bonne notoriété dans les quartiers et le dispositif montre une bonne dynamique. En 2023, 80 000 euros des crédits du Service Politique de la Ville ont ainsi permis de financer 139 projets de parisiennes et parisiens des quartiers populaires. En 2024 le dispositif s'étend sur de nouveaux territoires entrants dans la géographie des quartiers populaires : Porte de Vincennes dans le 12 e, Porte d'Orléans dans le 14 e, Falguières et Porte de Brancion – Périchaux dans le 15 e, Porte d'Asnières dans le 17e.

Comme chaque année, une attention particulière a été portée sur la présence éventuelle de reliquats d'années antérieures, ainsi cette année la subvention n'est pas proposée pour 2 des treize porteurs, afin de leur permettre de consommer le solde des enveloppes existantes.

Aujourd'hui il vous est proposé de voter des subventions pour 11 associations gestionnaires du dispositif, pour un montant total de 85 800 € de crédits du Service Politique de la Ville :

Association LE PICOULET (11 ème arrondissement) :

L'association Le Picoulet a pour but de gérer la Maison de quartier et le centre social afin d'en faire un lieu de solidarité et de culture populaire. À

ce titre, elle mène une action sociale globale (accueil social, accueil convivial, temps et groupes de réflexion, d'activité et de convivialité, ateliers d'apprentissage du français, accompagnement à la scolarité, développement de projets avec les jeunes du quartier, espace public numérique, animations familiales) ayant pour principe de base de favoriser la mixité, l'autonomie et la participation des personnes auxquelles elle s'adresse, principalement les habitants du quartier de la Fontaine au Roi.

Le centre social Le Picoulet a repris la gestion du FPH 11 en 2018. 2023 a marqué une forte croissance du dispositif avec 13 projets financés. Cet essor résulte d'efforts de communication et de la réorganisation du comité de gestion qu'ont intégré, outre les conseils de quartiers et le conseil citoyen, 5 anciens porteurs de projets. Plusieurs structures et collectifs sont impliqués dans le FPH et la dynamique semble excellente. Il est tenu compte de la présence d'un reliquat de 1 100 €.

Compte tenu de cette dynamique il vous est proposé d'attribuer une subvention d'un montant de 7 000 € à l'association Le Picoulet.

Association CENTRE PARIS ANIM' MAURICE RAVEL (12 emearrondissement):

2024 voit le lancement du FPH dans le quartier de la Porte de Vincennes suite à l'entrée du quartier dans la géographie des quartiers populaires. Le dispositif est porté par le CPA Maurice Ravel, avec l'ambition d'en faire un dispositif amorce, avec le soutien du chargé de mission politique de la ville et de plusieurs acteurs clés du territoire. Un objectif de 5 projets a été fixé avec le CPA pour 2024.

Compte tenu de l'enjeu de lancement du FPH sur la Porte de Vincennes il vous est proposé d'attribuer une subvention d'un montant de 3 500 € à l'association CPA Maurice Rayel.

ASSOCIATION RUNGIS BRILLAT PEUPLIERS - ARBP (13 ème arrondissement)

L'Association Rungis Brillat Peupliers (ARBP) développe divers projets visant à soutenir et développer le lien social dans les quartiers du 13 ème arrondissement. Ses premières actions visaient à l'accompagnement des habitants dans le cadre de la restructuration de la résidence Brillat-Savarin, avec en premier lieu l'organisation de la Fête des associations et

des habitants, événement devenu depuis annuel. Les projets qui ont suivi encouragent les habitants à exercer leur citoyenneté, à tous les âges de la vie, dans des actions locales concrètes.

L'association porte le FPH depuis 2003. Un comité de gestion composé d'habitants, de la Mairie du 13 ème arrondissement, de la Déléguée du Préfet et de l'Equipe de Développement Local assure l'émergence et la réalisation des projets. De courte durée, ceux-ci doivent être accessibles à tout habitant d'au moins un des quatre quartiers populaires du 13 ème arrondissement.

7 projets ont été financés en 2023. Une réunion s'est tenue récemment entre l'ARBP, l'EDL et l'élu à la politique de la ville du 13 ème aux fins de redynamiser le comité de gestion, avec l'objectif de développer beaucoup plus le dispositif sur les autres quartiers du 13 ème. 2024 est donc une année de transition pour le FPH 13 et il est tenu compte de la présence d'un important reliquat de 6 000 € des exercices précédents. Deux projets ont d'ores et déjà été financés en 2024.

Compte tenu de l'importance du FPH pour les quartiers populaires du 13 ème, et tenant compte de l'important reliquat d'année antérieure, il vous est proposé d'attribuer une subvention d'un montant de 2 000 € à l'Association Rungis Brillat Peupliers.

Association LÉO LAGRANGE (14 ème et 15 ème arrondissements)

Situé en plein cœur du quartier de la Porte de Vanves, le Centre socioculturel Maurice Noguès est un pôle d'activités sociales, éducatives et culturelles. Cette structure de référence pour les habitants et les partenaires fait partie de la fédération Léo Lagrange. De nombreuses activités à destination de tous les publics y sont proposées : accompagnement scolaire, ateliers informatiques et sociolinguistiques, taï-chi, projets d'insertion professionnelle à destination des femmes, ateliers cuisine, thés dansants pour les séniors, animation d'un mois autour de l'égalité femmes-hommes, fêtes de quartiers.

Le FPH a été créé fin 2014. Son comité de gestion, composé d'habitants et de représentants de structures associatives et institutionnelles, fait la promotion du FPH, examine les dossiers, décide du montant des aides et approuve le bilan des actions menées.

9 projets ont été financés en 2023 dans le 14 ème. L'objectif 2024 pour les quartiers « historiques » du 14 ème est de 12 projets (ce qui correspond à la

moyenne constatée sur les 3 dernières années. Plusieurs projets sont d'ores et déjà déposés en ce début d'année 2024).

La proposition de subvention tient compte de plusieurs nouveautés en 2024 consécutives à la nouvelle géographie des quartiers populaires :

- Lancement du FPH sur le nouveau quartier de la Porte d'Orléans : plusieurs structures ont déjà le FPH dans le viseur pour développer des projets habitant.e.s. L'objectif pour 2024 est de soutenir 4 projets.
- Développement du FPH sur les nouveaux quartiers du 15 ème arrondissement : le comité de gestion du FPH 14 accompagnera en 2024 de premiers projets habitant.e.s sur les quartiers entrants du 15 ème, dans l'attente de l'identification d'un porteur spécifique pour cet arrondissement en 2025, porteur qui pourrait d'ailleurs intégrer le comité pour cette année de transition. L'objectif pour les quartiers Falguières et Porte de Brancion Périchaux est de 4 projets en 2024.

L'objectif total est donc de 20 projets pour le CS Noguès en 2024. Il est tenu compte d'un reliquat 2023 de 6 000 €.

Compte tenu du développement de l'action sur ces nouveaux territoires, et en tenant compte du reliquat, il vous est donc proposé d'attribuer une subvention d'un montant de 11 600 € à l'association Léo Lagrange.

<u>Association CENTRE ÉPINETTES FAMILLES INSERTION ACCUEIL</u> - CEFIA (17ème arrondissement)

Le Centre social CEFIA est ouvert à l'ensemble des habitants du quartier. Il accueille, écoute, informe et oriente dans un souci d'égal accès au droit. Il favorise le lien social par ses actions d'animation, facilite l'insertion sociale et économique, exerce une veille sociale, accompagne les habitant.e.s dans l'élaboration de projets collectifs.

Le centre développe notamment des ateliers sociolinguistiques, de l'accompagnement à la scolarité, des animations pour les familles, des temps de loisirs partagés, des ateliers parentalité, un point d'écoute et des permanences de partenaires extérieurs tels qu'un écrivain public numérique et une permanence d'accès à l'emploi.

Le FPH 17 a fait preuve d'une dynamique remarquable en 2023 avec 20 projets réalisés. 2024 voit l'arrivée de la Porte d'Asnières dans la géographie politique de la ville, avec une forte demande en projets

habitant.e.s, et l'extension du quartier Porte de St Ouen ouvre également de nouvelles opportunités. Une élection pour le renouvellement du comité de gestion est attendue en ce début d'année, occasionnant potentiellement une commission de moins cette année. L'objectif fixé est de 17 projets sur la Porte de Saint Ouen et de 6 projets sur la Porte d'Asnières. Il est tenu compte d'un reliquat de 4 300 €.

Compte tenu de la dynamique du FPH 17 ème et de l'extension du dispositif sur de nouveaux territoires, et en tenant compte du reliquat, il vous est proposé d'attribuer une subvention d'un montant de 13 700 € à l'association Centre Épinettes Familles Insertion Accueil - CEFIA.

Association SALLE SAINT BRUNO (18 ème arrondissement - Goutte d'Or)

L'association Salle Saint Bruno a pour objet de soutenir les initiatives collectives favorisant le développement social du quartier de la Goutte d'or.

Elle intervient notamment dans la médiation interculturelle, la gestion de locaux partagés, l'animation locale (fête de la Goutte d'or, projets mémoriels, média de quartier), l'accompagnement vers l'emploi, l'inclusion numérique. L'association exerce son activité en plein cœur du quartier et a su tisser des liens avec les habitants et les acteurs locaux. Elle réalise et soutient des actions de développement local initiées collectivement par les acteurs associatifs de la Goutte d'Or.

Le FPH a été co-élaboré par la Salle Saint Bruno, le conseil de quartier Goutte d'Or / Château Rouge et l'équipe de développement local. Le FPH finance chaque année des initiatives locales touchant plusieurs centaines de personnes : actions de convivialité, spectacles, embellissement du quartier, brocantes, etc. Le comité de gestion se réunit une fois par mois environ pour rencontrer les porteurs de projets et choisir ceux à soutenir. Une assemblée générale annuelle permet d'actualiser le règlement du FPH et de renouveler les membres du comité. Le comité de gestion diffuse aussi l'information sur l'existence du FPH et met en place des actions de communication sur le dispositif. Une page du site internet de quartier est consacrée à la présentation du FPH.

Le FPH Goutte d'Or a confirmé sa dynamique récente en 2023 avec 14 projets réalisés, ce qui a permis de dépenser complètement un reliquat d'années antérieures encore présent. Le rythme de croisière constaté

depuis 3 ans est d'une quinzaine de projets par an (14 en 2023). En outre, le développement des 3 FPH du 18 ème sera porté en 2024 par plusieurs actions communes (communication, écriture d'une charte FPH 18), avec le soutien de la Mairie d'arrondissement.

Compte tenu de la dynamique du dispositif sur le quartier de la Goutte d'Or, il vous est proposé d'attribuer une subvention d'un montant de 11 000 € à l'association Salle Saint Bruno.

Association CENTRE SOCIAL LA MAISON BLEUE (18 ème arrondissement - Porte Montmartre - Porte de Clignancourt, Amiraux-Simplon, Blémont-Moskowa)

Le centre social La Maison Bleue reprend cette année la gestion du FPH sur les portes du 18e, auparavant assurée par Projets 19. 2024 correspond donc à une année de démarrage pour ce nouveau gestionnaire, même s'il de grandes ambitions sont portées pour le dispositif, avec notamment la volonté de viser une équité entre les différents quartiers et en mettant l'accent sur les projets portés par de jeunes habitant.e.s. En outre, le développement des 3 FPH du 18 ème sera porté en 2024 par plusieurs actions communes (communication, écriture d'une charte FPH 18), avec le soutien de la Mairie d'arrondissement. L'objectif visé est d'une quinzaine de projets dès cette année. Il est tenu compte d'un reliquat de subvention de 7 400 € venu du précédent porteur.

Compte tenu de l'importance du dispositif sur ces territoires, et en tenant compte du reliquat, il vous est proposé d'attribuer une subvention d'un montant de 5 000 € à l'association Centre Social La Maison Bleue.

Association PROJETS 19 (19 ème arrondissement)

L'association Projets 19 a pour objet de renforcer le lien social à travers la mise en place et l'accompagnement d'initiatives favorisant le développement local, la création d'emploi et l'insertion professionnelle. Elle s'adresse notamment aux habitants des quartiers populaires des $18^{\,\text{ème}}$ et $19^{\,\text{ème}}$ arrondissements. Projets 19 porte avec succès le FPH dans le $19^{\,\text{ème}}$ depuis des années, et a laissé la place cette année au Centre Social La Maison Bleue pour le territoire du nord du $18^{\,\text{ème}}$.

Le nombre de projets FPH dans le 19 ème s'est maintenu à un niveau très élevé en 2023 avec 37 projets financés, ce qui correspond à la moyenne constatée depuis 2016.

À noter qu'un tel nombre de projets est rendu possible grâce à plusieurs co-financements (Etat, Paris Habitat, I3F). Nous proposons d'augmenter le montant de la subvention en 2024 en prenant en compte l'inflation : le montant n'a pas été revalorisé depuis 2016 alors que le coût de certains projets a fortement augmenté (par exemple les projets impliquant la location de cars pour des sorties). De plus Projets 19 a fini l'année 2023 avec un déficit de 750 euros.

Compte tenu de l'importance du dispositif sur le 19 ème arrondissement, il vous est proposé d'attribuer une subvention d'un montant de 14 000 € à l'association Projets 19.

Association ARCHIPELIA (Belleville, 20 ème arrondissement)

Le centre social Archipelia intervient auprès d'un public composé de familles, de jeunes et d'enfants. Il s'agit d'un partenaire structurant du quartier de Belleville, qui propose un accueil de proximité des habitants du quartier, des projets de soutien à la parentalité, à l'égalité femmes-hommes et des projets de formations dans le domaine linguistique et de l'emploi. L'association Archipelia a accompagné de nombreux projets de participation des habitants, notamment autour de l'égalité femmes-hommes.

Le FPH Belleville consolide sa dynamique avec 11 projets financés en 2023. Le passage à un calendrier de commissions fixe à l'année semble porter ses fruits avec d'ores et déjà 5 projets lancés lors de la 1 ère commission de 2024 et plusieurs déjà en vue pour la seconde, notamment avec des projets de jeunes de 18-20 ans.

Compte tenu de la dynamique du FPH sur le quartier, il vous est donc proposé d'attribuer une subvention d'un montant de 10 000 € à l'association Archipelia.

Association AOCSA - LA 20 E CHAISE (Amandiers, 20 ème arrondissement)

L'association AOCSA – la 20 ° Chaise porte le centre social du quartier Amandiers. Elle intervient auprès d'un public composé de familles, de jeunes et d'enfants. C'est un partenaire structurant dans le cadre de ses actions de lien social et des projets menés en direction des publics jeunes, mais également des ateliers sociolinguistiques et des permanences d'accès aux droits.

6 projets ont été financés en 2023 sur les Amandiers. 1 projet a d'ores et déjà été soutenu en 2024 et plusieurs sont en vue avec un objectif d'une dizaine de projets sur l'année. Un faible reliquat de 1 100 € des exercices antérieurs permet de garder une réserve de trésorie.

Compte tenu de l'importance du dispositif sur le quartier, il vous est donc proposé d'attribuer une subvention d'un montant de 6 000 € à l'association AOCSA – La 20 ° Chaise.

Association SOLEIL BLAISE (Portes du 20 ème arrondissement)

Le centre social Soleil Blaise est un équipement de proximité, ouvert à tous, identifié comme lieu d'animation globale, d'activités éducatives et culturelles, de services en direction des habitants du quartier, et notamment des familles. Sa nouvelle implantation en février 2016, au cœur du quartier des Portes du $20^{\,\text{ème}}$ et dans des locaux plus adaptés, lui a permis d'étendre son rayonnement en incluant de nouveaux quartiers (Python Duvernois, Félix Terrier, Porte de Montreuil) et renforce son caractère structurant au sein du territoire prioritaire.

2 projets d'habitant.e.s ont été soutenus en 2023. Un changement récent dans la direction de Soleil Blaise doit permettre de relancer le dispositif en 2024, avec plusieurs projets déjà en construction. Un objectif de 5 projets a été fixé avec Soleil Blaise, avant une montée en puissance espérée en 2025. Il est envisagé une baisse de la subvention cette année pour permettre d'utiliser le reliquat 2023 (2 300€).

Compte tenu de l'importance du dispositif sur les Portes du 20 ème, il vous est proposé d'attribuer une subvention d'un montant de 2 000 € à l'association Soleil Blaise.

Je vous prie de bien vouloir délibérer.

La Maire de Paris